



## LE MYTHE DE L'ÉTRANGER

« Ne parle pas aux étrangers » est une consigne que l'on entend souvent lorsqu'il est question d'éducation à la sécurité personnelle. Toutefois, les statistiques démontrent que bon nombre d'enlèvements ou d'agressions sont commis par une personne connue de l'enfant.

Cette approche « d'évitement des étrangers » ne fournit donc pas aux enfants des stratégies de sécurité efficace pour les aider à se protéger.



Un « étranger » est un concept abstrait que les enfants associent souvent à une personne qu'ils trouvent laide ou méchante. Or, **les ravisseurs d'enfants ont bien souvent l'air « sympathique » et se montrent « gentils » avec les enfants afin de les amadouer et de les inciter à les suivre de leur plein gré.** Cette approche peut également créer de la confusion dans l'esprit des enfants, car ils voient leurs parents parler avec des « étrangers » de façon régulière. De plus, les enfants peuvent avoir besoin de s'adresser à un étranger pour demander de l'aide en cas d'urgence : par exemple, s'ils se perdent dans un lieu public, manquent leur autobus scolaire, etc.

Les enfants ont besoin qu'on leur parle de sécurité personnelle de manière positive afin qu'ils puissent bâtir leur estime de soi et leur confiance en soi. Dans cette optique, le Réseau Enfants-Retour vous recommande de renforcer les habitudes suivantes avec votre enfant :

- Encouragez-le à faire confiance à son instinct et rappelez-lui qu'il a toujours le droit de dire NON à quiconque – membre de la famille, voisin, ami, enseignant, entraîneur, etc., lorsqu'il se sent effrayé, inconfortable ou incertain. S'il se retrouve dans cette situation, il doit en parler à un adulte de confiance le plus rapidement possible.
- Assurez-vous qu'il vous demande toujours la permission avant d'aller quelque part. Comme parent, vous êtes responsable de ses allées et venues, et vous devez savoir où et avec qui il se trouve en tout temps.
- Identifiez avec lui les personnes à qui il pourra s'adresser en cas de besoin : personnel d'un magasin, agent de sécurité, policier, etc. En cas d'urgence, il doit savoir que la plupart des adultes ont de bonnes intentions et se soucient de son bien-être.
- Rappelez-lui l'importance d'être toujours avec au moins une personne lorsqu'il se déplace à pied ou joue dehors.



## LE MYTHE DE L'ÉTRANGER

### Les mises en situation

Créez des mises en situation qui permettront à votre enfant de résoudre des problèmes et trouver des façons de réagir à certaines situations. Les enfants ont besoin de s'exercer à appliquer les consignes de sécurité dans différents contextes, et les mises en situation leur offrent une excellente façon de le faire.

Voici quelques exemples :

- Q.** Que ferais-tu si quelqu'un te prenait dans ses bras dans un lieu public ou dans la rue?
- R.** Dites-lui de crier très fort : « Ce n'est pas mon père/ma mère ». Exercer les enfants à crier très fort leur permet de voir ce que fort veut dire.
- Q.** Que ferais-tu si une personne en voiture s'arrêtait près de toi et te demandait où se trouve le dépanneur?
- R.** Dites à votre enfant qu'il doit garder trois pas de géant entre lui et la voiture. Si la personne lui demande de l'accompagner, il doit refuser. Rappelez à votre enfant qu'un adulte doit s'adresser à un adulte et non à un enfant dans de telles situations.
- Q.** Que ferais-tu si une personne avec qui tu communique sur le Net te demandait où tu habites?
- R.** Rappelez à votre enfant qu'il ne doit jamais divulguer d'information personnelle sur le Net, car il ne sait jamais avec qui il communique réellement. Insistez sur le fait qu'il est facile pour une personne de mentir sur son âge ou son lieu de résidence lorsqu'elle est derrière un clavier.

N'hésitez pas à discuter de sécurité personnelle avec vos enfants de façon régulière. Plus les enfants auront confiance en leur capacité d'assurer leur propre sécurité, mieux ils seront préparés pour affronter les situations difficiles qui se présenteront à eux en classe, dans leurs relations avec les autres, et plus tard, sur le marché du travail.

